



SBV FSA

Schweizerischer Blinden-
und Sehbehindertenverband

Fédération suisse des
aveugles et malvoyants

Communiqué de presse

Fraude lors des collectes de signatures : la fédération Suisse des aveugles et malvoyants demande l'introduction rapide de l'e-collecting

Berne, 04.09.2024 – Après la découverte de cas de fraude dans le cadre de collectes de signatures pour des initiatives populaires, la Fédération suisse des aveugles et malvoyants fsa demande l'introduction rapide de l'e-collecting. En effet, la collecte électronique des signatures permet non seulement de minimiser le risque de falsification, mais aussi de permettre enfin aux personnes handicapées de la vue de signer des initiatives populaires.

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants (fsa) soutient les demandes d'introduction légale de la collecte électronique des signatures. Celles-ci s'étaient à nouveau fait entendre après que l'on ait appris qu'une douzaine d'initiatives populaires fédérales étaient concernées par des cas de suspicion de fraude.

La collecte électronique de signatures permet aux aveugles de soutenir les initiatives populaires

Aujourd'hui, les personnes aveugles ou malvoyantes ne peuvent souvent pas signer les initiatives populaires et les référendums, car leur vue ne leur permet pas d'écrire à la main. « Les solutions électroniques offrent aux personnes malvoyantes de nouvelles possibilités de participer activement aux processus politiques », explique Kannarath Meystre, directeur de la fsa. « Le e-collecting n'est pas seulement une méthode moderne et sûre de collecte de signatures ; c'est aussi une inclusion vécue ». Dès que la collecte électronique des signatures sera autorisée, les personnes malvoyantes pourront elles aussi signer des initiatives populaires et des référendums de manière autonome.

Voter de manière autonome grâce au vote électronique

En outre, la fsa demande depuis longtemps l'introduction rapide du vote électronique dans toute la Suisse. Actuellement, une phase d'essai est en cours, auquel participent actuellement quatre cantons. Grâce au vote électronique, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent participer de manière totalement autonome aux votations et aux élections. Aujourd'hui, elles doivent en revanche dicter leur volonté à une seconde personne qui remplit le bulletin de vote à leur place, ce qui viole le droit au secret du vote. Pour les élections en particulier, le vote électronique est la seule solution à cette problématique. Les craintes que le système de vote électronique ne soit pas sûr ont été récemment démenties par la Poste suisse, qui a soumis son système à un test d'intrusion. Près de 7000 personnes ont ainsi tenté de pirater l'urne électronique, mais personne n'y est parvenu. Meystre tire donc une conclusion claire : "Les moyens numériques pour une démocratie directe sûre et inclusive sont là. Maintenant, il faudrait enfin les utiliser" !





SBV FSA

Schweizerischer Blinden-
und Sehbehindertenverband

Fédération suisse des
aveugles et malvoyants

Contact

Kannarath Meystre, Directeur

Tél : 031 390 88 03, 079 212 35 37

kannarath.meystre@sbv-fsa.ch

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants fsa

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants (fsa) est l'organisation nationale d'entraide consacrée au handicap visuel. Elle épaula depuis 1911 les personnes aveugles et malvoyantes afin qu'elles puissent mener une vie autonome et épanouissante dans le monde du travail et au sein de la société. Pour y parvenir, la FSA mise sur le conseil, la formation et la promotion des technologies novatrices ainsi que sur l'information et la sensibilisation du public.